Canada

STATEMENT BY
NEELU SHANKER
POLICY ADVISOR

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

PERMANENT MISSION OF CANADA TO THE UNITED NATIONS

SIXTH COMMITTEE PLENARY SESSION

NEW YORK, 13 OCTOBRE 2014

DÉCLARATION DE
NEELU SHANKER

CONSEILLÈRE EN POLITIQUES MISSION PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES

SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA SIXIÈME COMMISSION

NEW YORK, LE 13 OCTOBRE 2014

Permanent Mission of Canada to the United Nations• Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies• 885 Second Avenue, 14th Floor New York, N. Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195 http:Ilwww.un.int!canada

Monsieur le président,

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de présenter les commentaires du Canada sur les activités de la CNUDCI et sur sa 47e session. La réunion annuelle de la Commission a été productive. De nombreux points inscrits au plan de travail de la Commission, notamment des activités terminées au cours de la dernière année, des travaux actuels, ainsi que certains sujets ayant été ajoutés à son plan de travail, méritent notre attention aujourd'hui.

Monsieur le président,

C'est avec une grande satisfaction que le Canada souligne l'approbation par la Commission du projet de convention sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités, ainsi que la recommandation de son adoption par l'Assemblée générale. Cette convention constituera un ajout important au cadre de résolution des différends entre investisseurs et États. Le Canada accueille aussi favorablement la création à la CNUDI d'un répertoire pour la publication de renseignements et de documents lors d'arbitrages entre investisseurs et États fondés sur les traités. En ce qui concerne les travaux futurs, le Canada appuie la décision de la Commission selon laquelle elle envisage la possibilité de réaliser certains travaux dans le secteur de l'application des accords de règlement internationaux résultant de procédures de conciliation.

Le Canada est

par la plupart des États à l'égard de notre proposition relativement aux travaux futurs concernant des questions juridiques liées à l'infonuagique. Nous serons heureux d'offrir au Secrétariat de la CNUDCI toute l'aide nécessaire pendant qu'il compile des renseignements sur la question, afin que les travaux puissent commencer le plus vite possible.

Le Canada note les progrès réalisés lors des travaux actuels de la Commission sur le traitement des groupes d'entreprises dans un contexte d'insolvabilité. Nous soulignons la décision prise par la Commission de prendre en charge les travaux relatifs à la reconnaissance ainsi qu'à l'exécution des jugements fondés sur l'insolvabilité à la suite de l'achèvement des travaux actuels. Nous nous réjouissons à l'idée de participer à des activités semblables à l'avenir.

En ce qui concerne le projet actuel concernant une loi type sur les opérations garanties, le
Canada reconnaît l'utilité del' approche de la CNUDCI relativement aux transactions
sécurisées en vue de faciliter l'accès au crédit, et nous sommes heureux de constater que les
travaux préparatoires à la loi type sur les opérations garanties sont presque terminés.

Enfin, nous avons constaté avec satisfaction qu'une vaste discussion des travaux à venir,
prévus et éventuels, figurait en bonne place à l'ordre du jour de la Session de juillet de la
Commission. Ce type dN1on coa 400.64 Tm (trav3 11.4475 0 0 1in,) Tj 0.05 Tc 1.1952 0 0 11.4juillce